



Le 06/01/2012

Étude à l'attention de :

MADAME EVELYNE REVELLAT

**129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE**

Construisez votre protection et celle de votre famille
Gan Prévoyance Sécurité Professionnel

Présentée par votre conseiller en prévoyance : Y72151

Gan Prévoyance - Filiale de Groupama SA - Société Anonyme d'intermédiation en assurance au capital de 13 800 000 euros - RCS Paris 410 569 776 - APE : 6622Z
Siège social : 8/10 rue d'Astorg, 75008 Paris - N° d'immatriculation 09 051 779 www.orias.fr - Mandataire de Groupama Gan Vie
Groupama Gan Vie - Société Anonyme au capital de 413 036 043 euros (entièrement versé) - RCS Paris 340 427 616 - APE : 6511 Z - Siège social : 8/10 rue d'Astorg, 75008 Paris
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) - 61 rue Taitbout - 75009 Paris
Pour toute correspondance : Gan Prévoyance, Cours Charles Bricaud - 33057 Bordeaux Cedex - Tél : 09 69 32 35 05 (appel non surtaxé) - www.ganprevoyance.fr

■ L'objet de Gan Prévoyance Sécurité Professionnel

Gan Prévoyance Sécurité Professionnel vous apporte une solution complète et adaptée à votre situation personnelle et professionnelle, en cas de décès, d'incapacité de travail, d'invalidité ou d'hospitalisation à la suite d'une maladie ou d'un accident.

Les services d'assistance et la protection juridique spécifiques à vos besoins, renforcent votre protection. L'équilibre financier et matériel de votre famille est ainsi préservé et la pérennité de votre entreprise sécurisée.

De plus, vous bénéficiez des avantages fiscaux de la Loi Madelin en déduisant certaines cotisations de votre bénéfice imposable.

■ Vos données personnelles

Votre date de naissance :	15/02/1961
Votre situation familiale :	Marié(e)
Votre régime social :	Architecte/Conseil - 3126
Votre profession :	Consultant - PS00198
Exercée depuis :	1984
Mois de clôture fiscale :	Décembre
Date d'effet souhaitée :	01/02/2012
Vos revenus nets annuels	30 000,00 €

Vous avez déclaré :	Etre non fumeur
---------------------	-----------------

Les personnes assurées, pour les garanties mentionnées dans les pages suivantes	Vous Madame Evelyne Revellat
---	------------------------------

■ Vos garanties

	Garanties choisies et leurs montants	Cotisation mensuelle	Fiscalité Madelin Déductibilité potentielle *
Garanties de base			
Décès			
Capital décès / PTIA toutes causes PTIA : Perte Totale et Irréversible d'Autonomie	100 000,00 €	32,65 €	
Rente décès	non souhaitée		
Garanties complémentaires			
Décès			
Triplement capital décès / PTIA accidentel	non souhaitée		
Exonération décès (si conjoint ou enfants assurés)	non souhaitée		
Incapacité permanente			
Capital invalidité permanente toutes causes	non souhaitée		
Triplement capital invalidité permanente accidentelle	non souhaitée		
Rente invalidité permanente toutes causes	1 000,00 € par mois	8,94 €	107,28 €/an
Hospitalisation			
Allocation journalière d'hospitalisation	25,00 € par jour	5,74 €	
Forfait post-hospitalisation	non souhaitée		
Incapacité temporaire totale classique			
Indemnité journalière Franchise accident/maladie choisie : 3/15	65,00 € par jour	61,88 €	742,56 €/an
Incapacité temporaire totale pics d'activité			
Indemnité journalière	non souhaitée		
Incapacité temporaire totale saisonnière			
Indemnité journalière	non souhaitée		
Incapacité temporaire totale modulable			
jusqu'au 90ème jour d'incapacité	non souhaitée		
du 91ème au 360ème jour d'incapacité	non souhaitée		
à compter du 361ème jour d'incapacité	non souhaitée		

Remboursement des frais professionnels			
Indemnité journalière	non souhaitée		
Exonération du paiement des cotisations			
En cas d'invalidité permanente	oui	2,29 €	27,48 €/an
En cas d'incapacité temporaire totale	oui	1,14 €	13,68 €/an
Garantie des Accidents de la Vie			
Plafond d'indemnisation : 2 millions d'euros par assuré et par événement	non souhaitée		
Assistance	oui	0,29 €	
Protection juridique	oui	0,87 €	
Total		113,80 €/mois	891,00 €/an

* Sous réserve des contrats Madelin santé, prévoyance, retraite déjà détenus (enveloppe de déductibilité globale à tous les contrats) et sous réserve de l'obligation d'être à jour des cotisations aux régimes légaux de sécurité sociale.

■ Vos cotisations

Montant de la cotisation à l'adhésion

Cotisation mensuelle totale *	153,80 € TTC
Dont cotisation mensuelle Prévoyance	113,80 € TTC
Frais d'adhésion ARPF**	15,00 € TTC
Coût de contrat **	25,00 € TTC

* Cette cotisation est calculée à la date d'effet souhaitée, en fonction de votre âge et dans des conditions d'acceptation médicale normale.

** Uniquement lors de l'adhésion

Votre cotisation évolue chaque année en fonction de votre âge et de vos garanties.

Cette étude est valable un mois à compter de la date de simulation.

Ce document est un projet non contractuel. Il a pour vocation de vous présenter la simulation d'un contrat à partir des informations que vous nous avez communiquées et d'un certain nombre d'hypothèses définies dans l'étude. Il est établi sur la base de votre âge et des éléments tarifaires en vigueur le jour de son édition. Le contrat définitif ne sera établi qu'après accord et signature de votre part sur une proposition d'assurance et acceptation de Groupama Gan Vie.

Dans le cadre de la conclusion et de la gestion de votre contrat d'assurance, les informations vous concernant sont destinées à votre conseiller, aux services de l'assureur Groupama Gan Vie, à ses mandataires dont Gan Prévoyance, à ses prestataires, réassureurs, ainsi qu'aux organismes professionnels dans le cadre d'obligations légales. Elles peuvent, par ailleurs, être utilisées à des fins de contrôle interne et dans le cadre des dispositions légales concernant la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. A l'exclusion de celles relatives à votre état de santé et sauf refus de votre part, elles peuvent également être utilisées à des fins commerciales par Gan Prévoyance et autres entités du Groupe Groupama et par leurs partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cocher la case ci-après . Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de communication et de rectification. Ce droit d'accès s'exerce :

*. par courrier postal auprès de votre distributeur Gan Prévoyance - Service Relation Clientèle - Cours Charles Bricaud - 33057 Bordeaux cedex
. par courrier postal au siège social de votre assureur Groupama Gan Vie - 8/10 rue d'Astorg - 75008 Paris.*

Gan Prévoyance - Filiale de Groupama SA - Société Anonyme d'intermédiation en assurance au capital de 13 800 000 euros - RCS Paris 410 569 776 - APE : 6622Z
Siège social : 8/10 rue d'Astorg, 75008 Paris - N° d'immatriculation 09 051 779 www.orias.fr - Mandataire de Groupama Gan Vie

Groupama Gan Vie - Société Anonyme au capital de 413 036 043 euros (entièrement versé) - RCS Paris 340 427 616 - APE : 6511 Z - Siège social : 8/10 rue d'Astorg, 75008 Paris
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential (ACP) - 61 rue Taitbout - 75009 Paris

Pour toute correspondance : Gan Prévoyance, Cours Charles Bricaud - 33057 Bordeaux Cedex - Tél : 09 69 32 35 05 (appel non surtaxé) - www.ganprevoyance.fr